

CONCOURS SUR TITRES «INTERNE MEDAILLE D'OR DES HOSPICES CIVILS DE LYON »

ANNEE 2014

Un concours sur titres pour l'obtention d'une année supplémentaire d'internat en médecine ou en pharmacie, ouvert au titre de l'année 2014 par les Hospices civils de Lyon, se déroulera le :

JEUDI 19 JUIN 2014

Le nombre de postes offerts est fixé à **10 postes**, 8 postes pour les spécialités médicales, 2 postes pour les spécialités pharmaceutiques (1 pour l'option pharmacie, 1 pour l'option biologie), attribués selon l'ordre de mérite à l'issue de la notation des titres et travaux (**20 points**), et de la présentation du projet de recherche ou de travail durant l'année médaille d'or (**40 points**)

Les internes seront recrutés pendant 12 mois, dont au moins 6 mois devront être effectués au sein des HCL. Ils seront des salariés des Hospices civils de Lyon et percevront des émoluments dont le taux sera calculé sur la base de rémunération versée aux internes en médecine ou pharmacie de dernière année.

• **CONDITIONS A REMPLIR POUR L'INSCRIPTION (au cours du semestre d'hiver 2013 / 2014)**

Peuvent s'inscrire les internes rattachés administrativement au C. H. U. de Lyon et remplissant les conditions suivantes :

1. Avoir accompli un minimum de 2 semestres de fonctions aux Hospices civils de Lyon
(Dérogation : - 1 semestre suffit pour les internes de médecine générale,
- 1 semestre aux H.C.L. plus 1 semestre au CHS du Vinatier pour les internes de psychiatrie).
2. Pour les internes en activité : être en cours du 7^{ème} ou 8^{ème} semestre d'internat (pour les internes dont le DES dure 4 ans) ou du 9^{ème} ou 10^{ème} semestre d'internat (pour ceux dont le DES dure 5 ans) ou du 5^{ème} ou 6^{ème} semestre d'internat (pour la médecine générale) au moment de l'inscription.
Pour les internes n'étant pas, pour motif temporaire, en position d'activité (disponibilité) : avoir validé leur 7^{ème} semestre d'internat (pour les internes dont le DES dure 4 ans) ou leur 9^{ème} semestre d'internat (pour ceux dont le DES dure 5 ans) ou leur 5^{ème} semestre (pour la médecine générale).

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils ne peuvent se présenter qu'une seule fois à ce concours au cours de leur internat

• **DOSSIER D'INSCRIPTION A FOURNIR :**

Par courrier, par dépôt ou par mail à la Direction des affaires médicales – F. Demure - 3, Quai des Célestins (3^{ème} étage) - 69229 LYON cedex 2 – florence.demure@chu-lyon.fr :

1. Une demande d'inscription individuelle sur papier libre qui précisera notamment le DES dans lequel est inscrit le candidat.
2. Document attestant la validation du semestre d'internat en cours

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 21 MARS 2014

Dès réception de la demande d'inscription, seront communiqués aux candidats : des précisions sur le déroulement du concours, le complément de dossier de candidature à fournir à la Direction des Affaires Médicales ainsi qu'un exemplaire du règlement du concours.
La convocation définitive leur sera envoyée au plus tard un mois avant le déroulement du concours.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : VENDREDI 25 AVRIL 2014

• **DATE, NATURE ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES**

Un tirage au sort des membres du jury sera effectué au cours du premier trimestre 2014. Ce jury comprend :

Jury de médecine : 15 membres titulaires (3 médecins, 3 chirurgiens, 3 biologistes, 3 psychiatres, 3 généralistes) et 5 membres suppléants (1 membre pour chaque filière) sous réserve d'au moins un candidat inscrit dans chaque discipline.
Jury de pharmacie : 4 membres titulaires (2 pharmaciens, 2 biologistes) et 2 membres suppléants (1 membre pour chaque option) sous réserve d'au moins un candidat inscrit dans chaque option.

1. Epreuve de titres et travaux : examen des dossiers par le jury
2. Jeudi 19 juin 2014 : épreuve de présentation orale devant le jury.

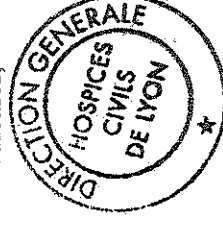
Les résultats seront proclamés dès la fin de l'épreuve orale. Les internes médaille d'or des Hospices civils de Lyon prendront leurs fonctions à compter du 1^{er} novembre 2014.

LYON, le 8 janvier 2014

La Directrice adjointe des affaires médicales,



S. BRASSELET



Pour tout renseignement complémentaire, les internes peuvent s'adresser à la Direction des affaires médicales - Tél. 04-72-40-73-65 ou 30-73-59 ou 30-73-74

3, quai des Célestins - 69002 Lyon - France
B.P. 2251 - 69229 Lyon cedex 02

www.chu-lyon.fr

N° FINESS HCL : 69 078 1810